

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/EPR-de-Flamanville-I-ASN-sous-pression>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Revue "Sortir du nucléaire" > Sortir du nucléaire n°75 > **EPR de Flamanville : l'ASN sous pression**

11 avril 2018

EPR de Flamanville : l'ASN sous pression

Les problèmes de l'EPR ne sont plus un secret pour personne. Depuis 10 ans, le chantier de ce projet censé être la vitrine du "savoir-faire" d'EDF cumule les déboires : problèmes de confection des bétons, des soudures et des tuyauteries, défauts d'étanchéité, travail illégal, coûts multiplié par 3, retards de plusieurs années... Mais avec les défauts de sa cuve, fabriquée par l'usine Areva Creusot Forge, en passe d'être homologuée par l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), l'aberration de ce projet atteint son paroxysme.

On le sait depuis 2015, cette pièce de plusieurs milliers d'euros a été mal faite. La concentration en carbone de l'acier est trop importante au niveau du fond et du couvercle de la cuve, avec des conséquences directes sur la capacité du métal à résister aux chocs. Embêtant pour un élément qui n'est surtout pas censé rompre sous peine de fusion du cœur du réacteur.



Que l'Autorité de sûreté nucléaire soit sur le point d'autoriser EDF à déroger aux principes de sûreté est alarmant et pourrait créer un dangereux précédent.

DR

L'ASN a terminé au début de l'été l'instruction du dossier remis par EDF pour justifier une possible mise en service de la cuve malgré ses défauts. Elle a élaboré un projet d'avis qui a été soumis à la consultation du public durant 2 mois [1]. Tout en considérant la tenue mécanique comme suffisante "même en cas d'accident", l'ASN reconnaît une diminution des marges vis-à-vis du risque de rupture brutale et exige des contrôles renforcés.

En substance, la cuve est bonne pour le service mais les parties défectueuses doivent être surveillées pour vérifier l'état de dégradation de l'acier qui rappelons-le, est soumis à d'énormes pressions. Le hic, c'est qu'il n'est pas possible de procéder à ces contrôles pour le couvercle une fois la cuve mise en service. L'ASN propose de le changer en 2024. 2024 ? Oui, parce que la production de cette pièce percée de dizaines de trous pour insérer les barres de commandes et les crayons de combustible prendra environ 7 ans. Au vu des malfaçons, le fond de la cuve aurait aussi dû être remplacé. Mais comme il est déjà installé, l'ASN prescrit seulement contrôles et surveillance accrus lors de son utilisation. Cela s'appelle jouer à la roulette russe [2].

Des mesures de surveillance ne pourront jamais compenser une perte de la défense en profondeur. Pire, le simple fait que l'Autorité de sûreté nucléaire soit sur le point d'autoriser EDF à déroger aux principes de sûreté est alarmant et pourrait créer un dangereux précédent.

Avec une telle position, on peut s'interroger sur le véritable jeu que joue l'ASN : ferait-elle passer les intérêts des industriels avant la protection des populations ? Subit-elle des pressions (pour mémoire, la recapitalisation d'Areva est conditionnée à l'homologation de la cuve) ? Fait-elle preuve de

complaisance vis-à-vis de l'exploitant ? Après tout, les sphères industrielle, politique et militaire sont particulièrement poreuses quand il s'agit de l'atome...



DR

La consultation du public sur ce projet d'avis a duré plus longtemps que de coutume et près de 14 000 commentaires ont été postés. L'avis définitif doit être rendu "d'ici à la fin 2017", a précisé le 20 septembre Mme Héron, cheffe de la division normande de l'ASN. "On avait annoncé octobre" mais "les retours de la consultation ont été peut-être plus nombreux que ce qui avait été envisagé", a-t-elle ajouté [3] .

Tout n'est pas joué pour autant ! Cette étape ne valide pas la cuve proprement dite mais permet à EDF de préparer son dossier de dérogation (ce qui est déjà très gênant en soi : le "gendarme du nucléaire" indique aux industriels comment contourner les bonnes pratiques). Une manifestation a eu lieu à St Lô le 30 septembre 2017 (Manche) [4] , ainsi que des rassemblements devant plusieurs divisions de l'ASN, l'occasion de remettre une nouvelle fois la pétition initiée par le Réseau "Sortir du nucléaire". Et le Réseau n'exclut pas, aux côtés d'autres associations, d'attaquer en justice les décisions qui seront prises en vue de la validation de la cuve.

Laure Barthélemy

Marie Frachisse

Charlotte Mijeon

Pétition adressée au président de l'ASN : Ne validez pas la cuve défectueuse de l'EPR !

Comme plus de 38 000 personnes, signez la pétition pour exiger de l'Autorité de sûreté nucléaire qu'elle ne valide pas la mise en service de cette pièce défectueuse :

<https://www.sortirdunucleaire.org/Petition-cuve-EPR>

Notes

[1] <https://www.asn.fr/Reglementer/Participation-du-public/Consultations-du-public/Archives-des-consultations-du-public/EPR-projet-d-avis-de-l-ASN-rela-tif-a-l-anomalie-de-la-composition-de-l-acier-du-fond-et-du-couvercle-de-la-cuve>

[2] Voir notre communiqué de presse du 28 juin 2017 :

<https://sortirdunucleaire.org/EPR-de-Flamanville-l-ASN-passe-l-eponge-sur-les>

[3] www.romandie.com/news/Reacteur-EPR-de-Flamanville-plus-de-13-000-commentaires-publics/834695.rom

[4] www.sortirdunucleaire.org/Manifestation-STOP-EPR